

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 AVRIL 2014

Le neuf avril. deux mil quatorze à 19 h 00. , en mairie, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni sous la présence de Monsieur Philippe VINCENT, Maire.

Étaient présent(e)s : Mmes : STIENNE Sylvie, VARIN Pascale, LEGRAS Annabelle, LESEIGNEUR-SÉNÉCAL Aude, PERRIAU Sandrine, RASSET Caroline, LEVIGNEUX Nathalie, VAUCLIN Corinne, CASTOT Marie - Françoise.

MM. : PECKRE Philippe, LEBLANC Michel, GONDARD Stéphane, DANET Gérard, MODARD régis, DUFLO Emmanuel, FLAGUAIS Jean - Pierre, ADAM Nicolas, LECONTE Jean - Philippe.

Étaient absent(e)s :

Secrétaire de Séance : Mme RASSET Caroline

2014 – 04 – 01 - INDEMNITES DU MAIRE

Vu le CGGT et notamment les articles L2123-20 du CGCT et suivants,

Considérant qu'il appartient au conseil municipal de fixer, dans les conditions prévues par la loi, les indemnités de fonctions versées au Maire, étant entendu que des crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de fixer le montant de l'indemnité pour les fonctions du Maire selon l'importance démographique de la commune, soit pour la tranche de 1000 à 3499, et avec effet à compter du 1er avril 2014, soit 43 % de l'indice brut 1015.

Vote 18/19 voix pour

2014 – 04 – 02 – INDEMNITES DE FONCTION AUX MAIRES –ADJOINTS

Vu le CGCT, notamment les articles 2123-20 et suivants,

Vu les délégations attribuées à chaque adjoint, entendu que les crédits seront prévus au budget primitif, après en avoir délibéré le conseil municipal décide de voter avec effet à compter du 1er avril 2014, de fixer le montant des indemnités des fonctions de Maire-Adjoint, selon l'importance démographique de la commune de 1000 à 3499 habitants, Monsieur le Maire propose la répartition suivante :

Premier adjoint : 16.5 % de l'indice 1015

Deuxième adjoint : 10% de l'indice 1015

Troisième adjoint : 10 % de l'indice 1015

Quatrième adjoint : 10 % de l'indice 1015

Cinquième adjoint : 10 % de l'indice 1015

VOTE : 19/19

2014 – 04 – 03 - INDEMNITES DU RECEVEUR MUNICIPAL

Le conseil municipal décide d'attribuer à Monsieur DORE Emmanuel, Receveur le taux maximum de l'indemnité de conseil prévu par l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 pris en application des dispositions de l'article 97 de la loi n° 82 – 213 du 2 mars 1982.

L'indemnité est calculée par application du tarif ci-après à la moyenne des dépenses budgétaires des sections de fonctionnement et d'investissement, à l'exception des opérations d'ordre et afférentes aux trois dernières années :

- Sur les 7622.45 premiers euros à raison de 3 %
- Sur les 22 867. 35 euros suivants à raison de 2 %
- Sur les 30 489.80 euros suivants à raison de 1.50 %
- Sur les 60 679.61 euros suivants à raison de 1 %
- Sur les 106714.31 euros à raison de 0.75 %
- Sur les 152 449.02 euros à raison de 0.50 %
- Sur les 228 673.53 euros suivants à raison de 0.25 %
- Sur toutes les sommes excédant 609 796.07 d'euros à raison de 0.10 %

en aucun cas l'indemnité ne peut excéder une fois le traitement brut majoré 150.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, accorde le maximum de l'indemnité au receveur municipal.

Vote : 19/19 voix POUR

2014 – 04 – 04 – ELECTIONS DES REPRESENTANTS DU SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ELECTRIFICATION

Le conseil municipal procède au vote des délégués pour siéger au Syndicat Départemental d'Electrification et désigne :

Délégué titulaire : Michel LEBLANC

Délégué suppléant : Philippe PECKRE

Vote : 18/19 POUR

2014 – 04 – 05 - DELEGUES AUPRES DE SIDESA

Titulaire : Philippe VINCENT

Suppléant : M PECKRE

VOTE 18/19 POUR

2014 – 04 – 06 - SYNDICAT BASSINS SAANE VIENNE ET SCIE

M VINCENT Titulaire M GONDARD Suppléant

VOTE : 18/19

2014 – 04 – 07 - SAGE

Philippe VINCENT : Titulaire

M MODARD Régis : Suppléant

Vote : 18/19 POUR

2014 – 04 – 08 - SYNDICAT COLLEGE DE CLERES

Titulaires : Stéphane GONDARD et Sandrine PERRIAU

Suppléants : Annabelle LEGRAS Nicolas ADAM

Vote : 19/19

2014 – 04 – 09 – DELEGUES AUPRES DU C.C.A.S.

Suite à son renouvellement le conseil municipal doit procéder à l'élection des nouveaux membres du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale.

Conformément à l'article 7 du décret du 6 mai 1995, le C.C.A.S. comprend le Maire qui en est le Président et en nombre égal au maximum 7 membres élus en son sein par le Conseil municipal et 7 membres nommés par le Maire parmi les personnes non membres du Conseil municipal mentionné à l'article 138 du code de la Famille et de l'aide sociale.

Il appartient au conseil municipal de fixer le nombre des membres du conseil d'administration dans la limite indiquée ci – dessous.

Le conseil municipal après en avoir délibéré :

- Décide à l'unanimité, de fixer à 14, le nombre des membres du conseil d'administration du C.C.A.S., soit 7 membres qui seront nommés par le Maire.
- Puis procède à l'élection des 7 représentants au conseil d'administration du C.C.A.S., conformément à l'article 8 du décret susvisé, soit au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste sans panachage, ni vote préférentiel.

Titulaires du Conseil Municipal

Membres extérieurs

Sylvie STIENNE

Elisabeth LEBLANC

Pascale VARIN

Janine LEBOURG

Marie - Françoise CASTOT

Alain LASLIER (représentant des Handicapés)

Nathalie LEVIGNEUX

Fabienne SOURDEAU (représentante UDAF)

Corinne VAUCLIN

Viviane LEMOINE

Gérard DANET

Odile BOURGEAUX

Michel LEBLANC

Françoise POZZAN

2014 – 04 – 10 - CNAS

Monsieur le Maire propose la candidature de Pascale VARIN, Maire – Adjoint

Vote : 19/19. voix

2014 – 04 – 11 - ELECTIONS DES REPRESENTANTS DES COMMISSIONS COMMUNALES

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Titulaires : Philippe VINCENT, Maire Philippe PECKRE Michel LEBLANC Gérard DANET

Suppléants : Nathalie LEVIGNEUX Jean - Pierre FLAGUAIS Jean -Philippe LECONTE

Vote : 19 voix / 19.

COMMISSION DES FINANCES

Philippe VINCENT Philippe PECKRE Michel LEBLANC Sylvie STIENNE Pascale VARIN Jean - Philippe LECONTE Nicolas ADAM

COMMISSION ENFANCE JEUNESSE

Philippe VINCENT Stéphane GONDARD Sandrine PERRIAU Nicolas ADAM Aude LESEIGNEUR

PLAN LOCAL D'URBANISME

Philippe VINCENT Gérard DANET Michel LEBLANC Régis MODARD Philippe PECKRE Jean - Pierre FLAGUAIS

COMMISSION DE SECURITE

Le Maire : Philippe VINCENT

Tous les adjoints : Philippe PECKRE Sylvie STIENNE Michel LEBLANC Stéphane GONDARD Pascale VARIN

COMMISSION LOGEMENT

Philippe VINCENT Sandrine PERRIAU Michel LEBLANC Marie - Françoise CASTOT

COMMISSION ANIMATION

Philippe VINCENT Stéphane GONDARD Michel LEBLANC Aude SENEAL Régis MODARD Pascale VARIN Emmanuel DUFLO

COMMISSION COMMUNICATION

Philippe VINCENT Aude SENEAL Stéphane GONDARD Caroline RASSET

COMMISSION TRAVAUX

Philippe VINCENT Philippe PECKRE Michel LEBLANC Nathalie LEVIGNEUX Gérard DANET Régis MODARD

COMMISSION ENVIRONNEMENT ET FLEURISSEMENT

Philippe VINCENT Pascale VARIN Philippe PECKRE Sylvie STIENNE Caroline RASSET

COMMISSION COMMERCES ET ARTISANS

Philippe VINCENT Stéphane GONDARD Gérard DANET Annabelle LEGRAS

COMMISSION HYGIENE

Philippe VINCENT Sylvie STIENNE Pascale VARIN Michel LEBLANC Corinne VAUCLIN Jean-Philippe LECONTE

COMMISSION INFORMATIQUE

Philippe VINCENT Michel LEBLANC Stéphane GONDARD Caroline RASSET Jean - Pierre FLAGUAIS Aude . LESEIGNEUR

2014 – 04 – 12 - DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide d'accorder les délégations suivantes à Monsieur le Maire :

- Autorise le Maire à signer les marchés publics selon la procédure adaptée, les actes notariés,
- A exercer au nom de la Commune, les droits de préemption définis par le Code de l'urbanisme que la commune en soit titulaire ou délégataire,
- A intenter au nom de la commune, les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle.

Vote : 18/19 pour

Abstention : 0

2014 – 04 – 13 - TRAVAUX IMPASSE SALLE DES SPORTS

Monsieur le Maire présente le projet d'aménagement de parking situé impasse de la salle des sports.
A savoir,

Aménagement du parking

Pose d'une borne incendie

Démolition et désamiantage

Le conseil municipal décide de solliciter une subvention auprès du Conseil Général pour les travaux et une dérogation pour commencer les travaux avant l'accord de la subvention.

2014 – 04 – 14 - TRAVAUX ROND POINT SAINT JEAN

Monsieur le Maire s'est rendu sur place avec la société Artémis pour l'aménagement du carrefour rond point St JEAN.

2014 – 04 – 15 -TRAVAUX RUE DU CAUX :

Ces travaux pour sécuriser le passage piétons ont été réalisés. Monsieur Peckre propose de poser un signal lumineux. L'entreprise doit refaire quelques travaux pour adoucir la pente.

2014 – 04 – 16 - PANNEAUX AFFICHAGE

Le tableau comparatif comprend des offres de 3999 € à 10 000 €

Certains panneaux peuvent être fixés sur les mâts d'éclairage public

La pose est comprise cependant il faut prévoir les travaux de maçonnerie en plus.

Une maintenance annuelle est à prévoir

Un devis supplémentaire a été demandé à M Boré.

Monsieur le Maire propose que la commission communication étudie le dossier.

2014 – 04 – 17 - PANNEAUX ELECTORAUX

Monsieur le Maire présente le devis en vue de l'acquisition de 20 panneaux pour 2622 € TTC. Le conseil ne donne pas suite à cette offre dans l'immédiat.

2014 – 04 – 18 – DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA 3 °TR ANC

Monsieur le Maire rappelle que le marché pour la réalisation de la 3ème tranche d'assainissement non collectif a été attribué à l'entreprise POTEL, pour un montant de 77 315 €, le conseil municipal décide de solliciter une subvention auprès du Conseil Général et de l'Agence de l'Eau.

2014 04 – 19 - ANIMATION DU 1er MAI

Les travaux de la salle de sports commencent la semaine prochaine et seront en cours pour le 1er mai. Il convient de prévoir un autre emplacement pour le stationnement des forains.

Il est proposé de les installer place Jean Moulin

Janique fera un courrier pour les prévenir.

2014 04 – 20 - RYTHMES SCOLAIRES

Ecole tous les matins et l'après-midi jusqu'à 15 h 45 sauf mercredi

Monsieur le Maire propose de mettre en place des activités au choix deux soirs par semaine, à savoir :

- du soutien scolaire après la classe maternelle
- Ludisports le jeudi
- Un atelier cirque de 15 h 45 à 16 h 30 pourrait être organisé le jeudi
- des activités sportives.

Une participation financière sera demandée aux parents.

La commission enfance jeunesse est chargée de la mise en place des rythmes scolaires.

La prochaine réunion est fixée au 16 avril 17 h 30.

2014 – 04 – 21 - FONDATION DU PATRIMOINE

Suite à la demande de subvention de la Fondation du patrimoine, le conseil municipal décide lui attribuer 100 €.

QUESTIONS DIVERSES

Connexion internet dans le bureau de la cantine

Il a été signalé qu'il n'y a pas d'internet dans le bureau de la cuisine, à cause de l'isolation des murs. Michel Leblanc est chargé de résoudre ce problème avec la pose d'un nouveau câble.

Remplacement du piano de la cuisine

Le piano est à remplacer. Un devis a été demandé auprès de plusieurs entreprises.

Ordinateur principal de la mairie

Considérant que les mises à jours XP ne seront plus assurées, M Leblanc suggère de le remplacer par Windows 8 ou windows 7 et éventuellement changer le poste informatique par un plus puissant.

M Leblanc est chargé du dossier

Monsieur le Maire souhaiterait faire l'acquisition d'un portable pour son usage mairie celui du bureau du maire ayant plus de 12 ans. Le conseil donne son accord pour le prévoir au budget primitif.

Un investissement aux écoles serait à prévoir pour quelques ordinateurs en plus.

La commission informatique va se réunir très prochainement.

Bureau des Adjoints

Pour information, un bureau au 2ème étage est disponible pour les adjoints

Nouveau commerce

Monsieur le Maire donne lecture du courrier sollicitant une subvention pour installation d'un nouveau commerce « fruit légumes et fromages » dont l'ouverture est prévue en fin de ce mois.

Le conseil municipal après avoir délibéré et dans un souci d'équité par rapport aux autres commerçants, ne peut attribuer une aide financière, par contre il est proposé de faire de la publicité dans la presse communale et sur le site de la commune.

Reprise de la presse par Monsieur Michel

Monsieur le Maire s'est rendu sur place pour rencontrer M Michel intéressé par la reprise de la presse. Pour ce faire, il aura besoin d'empiéter sur le domaine public afin d'implanter une véranda amovible. Les jardinières devront être déplacées.

Un droit de place sera à prévoir pour utilisation du domaine public

Pizzaïolio

Monsieur le maire donne lecture du courrier pour une demande d'emplacement. Le conseil considérant qu'il y en a déjà un, plus un kebab, ne peut répondre favorablement.

Monsieur le Maire rappelle l'agenda des manifestations :

- Exposition sur les dinosaures
- Fêtes des anciens élèves
- Réunion de rencontre avec les employés communaux
- le 1er mai

Monsieur VINCENT fait appel aux conseillers disponibles pour l'organisation et assurer la sécurité lors des manifestations du 1er mai.

Monsieur le Maire précise que l'animation musicale sera assurée par M Cyril LAFITTE

- Monsieur le Maire a rencontré Les Sapeurs – Pompiers qui souhaiteraient tenir un stand à la foire à tout pour récolter des fonds au bénéfice de leur association.

Réunion samedi 19 avril : visite des bâtiments communaux avec le nouveau conseil municipal.